

Ministry of Education

Education Statistics & Analysis Branch
777 Bay Street
4th Floor, Suite 422
Toronto, Ontario M5G 2E5

Ministère de l'Éducation

Direction de la statistique
et de l'analyse de l'éducation
Bureau 422, 4e étage,
Toronto (Ontario) M5G 2E5

**NOTE DE SERVICE****DESTINATAIRES :**

«Director Name»
«Director of Education-or-Secretary/Treasurer»
«Board-or- School Authority Name»

EXPÉDITEUR :

Taddesse Haile
Directeur
Direction de la statistique et de l'analyse de l'éducation

DATE :

30 juin 2015

OBJET :

Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE)

- Financement du développement de la capacité locale (DCL) pour l'année scolaire 2015-2016

Pour faire suite à la note de service du Ministère (2015 :B8) datée du 26 mars 2015 au sujet du financement des programmes d'enseignement pour l'année scolaire 2015-2016 – Subvention APE, j'ai le plaisir de remettre à votre conseil scolaire les documents concernant le financement du DCL GIARE pour l'année scolaire 2015-2016.

Cette année, le financement est alloué en mettant plutôt l'accent sur l'avancement des objectifs de base du document *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario* tout en optimisant les ressources.

Comme dans le passé, le Ministère accorde ce financement dans le but d'aider les conseils scolaires à assurer et à faire avancer le développement de la capacité locale des conseils, la prise de décisions et l'atteinte des objectifs en ciblant les fonds dans **au moins deux des quatre** domaines prioritaires de financement suivants :

- Mettre en place et maintenir la capacité en poursuivant le travail sur les activités principales communes qui sont prioritaires en vue d'atteindre divers niveaux ou de les maintenir, comme l'indique le « Continuum de la GIARE sur les capacités de base communes » (janvier 2006)
- Renforcement de la collaboration entre les leaders du système et le personnel à l'échelle de la classe, de l'école, du conseil scolaire ou du CRP dans les activités relatives à ce qui suit : définition, analyse, mise en œuvre, suivi, évaluation des stratégies et initiatives d'amélioration visant les élèves, les écoles, les conseils scolaires ou les CRP.

- Promotion de l'accessibilité priorisée et de la convivialité des informations pour les utilisateurs finaux (p. ex. les enseignants, les directeurs d'école, les surintendants), compte dûment tenu de l'obligation de protection de la vie privée.
- Mise en œuvre des projets de gestion de la qualité des données visant à améliorer la production en temps utile, l'exactitude et l'exhaustivité des données et information relatives aux conseils scolaires destinées au Système d'information scolaire de l'Ontario (SISOn).

De plus, conformément aux efforts de modernisation des Subventions APE, les fonds au titre des Subventions APE de la GIARE pour l'AS 2015-2016 sont alignés sur le cycle de présentation des rapports financiers relatifs aux *Subventions pour les besoins des élèves* (SBE) – par exemple, prévisions budgétaires en juin, préparation des prévisions budgétaires révisées en décembre et états financiers pour l'année scolaire précédente en novembre –, comme il est indiqué dans l'entente de paiement de transfert de l'Ontario, Fonds au titre du développement de la capacité locale pour l'année scolaire 2015-2016 – Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves.

Le Ministère demande que le (la) «Director of Education or Secretary/Treasurer» signe et renvoie l'entente ci-jointe d'ici le **31 août 2015**. L'entente comportera des détails sur les projets/activités de DCL de la GIARE proposés du conseil scolaire pour l'année scolaire 2015-2016 et indiquera comment le conseil scolaire entend utiliser les fonds accordés suivant les sections A, B, C et H de l'*Appendice 1 de l'annexe C, Plans et rapports du DCL GIARE pour 2015-2016* ci-inclus. Veuillez retourner ces documents par courrier électronique à Aimee.Chang@ontario.ca.

Comme l'indique l'entente de projet (annexe B), le leader GIARE a la responsabilité de superviser les activités et l'utilisation des fonds et sera la principale personne-ressource du Ministère pour ce projet, qui prévoit notamment l'établissement et la remise de rapports devant être approuvés par la directrice ou le directeur d'ici le **15 décembre 2015** et le **15 juin 2016** (sections D, E, I et F, G, J respectivement) de l'*Appendice 1 de l'annexe C, Plans et rapports du DCL GIARE pour 2015-2016*.

Étant donné les priorités et les objectifs de financement du DCL de la GIARE pour 2015-2016, veuillez indiquer si un nouveau leader GIARE du conseil scolaire doit être nommé pour 2015-2016.

Le Ministère examinera le plan de votre conseil scolaire en septembre. S'il l'accepte, il signera et retournera un exemplaire de l'entente de projet. Le Ministère devrait remettre les fonds en deux versements : 70 pour cent en **octobre 2015** et 30 pour cent en **avril 2016**. Et les factures concernant tous les paiements relatifs au DCL de la GIARE doivent être envoyées au plus tard le **1^{er} juin 2016**.

Afin de faciliter la planification de la GIARE de 2015-2016 dans les conseils scolaires, le Ministère fait parvenir ci-joint le document *Fonds au titre de la Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE) pour l'année scolaire 2015-2016 Renseignements généraux* afin d'aider à l'élaboration des plans.

Si votre personnel a des questions, il peut s'adresser à Janice Taylor, chef (I), Groupe de liaison GIARE, au 416 212-4718.

Je vous remercie de votre leadership et de votre soutien constants à l'égard de la GIARE.

Cordialement,

Original signé par

Taddesse Haile

Directeur, Direction de la statistique et de l'analyse de l'éducation

Pièces jointes

- Entente de paiement de transfert de l'Ontario, Fonds au titre du développement de la capacité locale pour l'année scolaire 2015-2016 – GIARE
- Appendice 1 de l'annexe C, Plans et rapports du DCL GIARE pour 2015-2016
- Rôle du leader GIARE (mai 2013)
- Continuum de la GIARE sur les capacités de base communes (janvier 2006)
- Fonds au titre de la Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE) pour l'année scolaire 2015-2016 Renseignements généraux

c.c. Leader GIARE

Cadre supérieur de l'administration des affaires du conseil